Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

RAPPORT DE GESTION

SUR FORMULAIRE 51–102 A 1

TRIMESTRE CLOS LE

30 NOVEMBRE 2021

Le 12 janvier 2022

Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1
- Mise en garde concernant les informations prospectives 1
- Activités de NAV CANADA 2
- Stratégie financière et réglementation des tarifs 2
- Faits saillants financiers 4
- Principales questions financières 7

RÉSULTATS D'EXPLOITATION 9
- Produits 9
- Charges d'exploitation 11
- Autres (produits) et charges 12
- Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) 13
- Mouvements du compte de stabilisation des tarifs 14
- Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs 15
- Perspectives financières 15
- Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie 15
- Transactions avec des parties liées 16

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS 17
- Informations financières trimestrielles (non audité) 17
- Analyse des résultats trimestriels 18

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT 19
- Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 19
- Liquidités et stratégie de financement 21
- Cotes de crédit 22
- Besoins en trésorerie 23
- Gestion du capital 24
- Instruments financiers et gestion des risques 24

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES 25

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS 25

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 25

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités du trimestre clos le 30 novembre 2021 (le « premier trimestre de l'exercice 2022 ») de NAV CANADA et de ses filiales (aussi désignées dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos » ou la « Société »). Il doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de l'exercice 2022 (les « états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022 »), de nos états financiers consolidés annuels audités et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 août 2021 (l'« exercice 2021 »), de notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 ainsi que de notre notice annuelle pour l'exercice 2021 datée du 21 octobre 2021 (la « notice annuelle de l'exercice 2021 »). De plus amples renseignements sur NAV CANADA, y compris nos états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021, notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 ainsi que notre notice annuelle de l'exercice 2021, sont disponibles sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), au www.sedar.com.

Nos états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nos états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022 ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Notre Comité de la vérification et des finances a examiné le présent rapport de gestion, lequel a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société avant d'être déposé.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens (« $ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, et toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion et plus particulièrement, sans toutefois s'y limiter, les rubriques « INTRODUCTION – Principales questions financières » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières » contiennent certains énoncés sur les attentes de NAV CANADA. Ces énoncés se distinguent généralement par l'utilisation de termes comme « anticiper », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « estimer », « se rapprocher », « prévoir » ainsi que d'autres termes semblables ou verbes conjugués au conditionnel ou au futur tels que « peut », « sera » « devra », « devrait » et « pourrait » ou la forme négative de ceux-ci. Étant donné que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes futurs, les résultats réels peuvent différer de ceux fournis, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés et les différences pourraient être marquées. Les risques et les incertitudes qui pèsent sur la Société comprennent, notamment, l'agitation géopolitique, les attaques terroristes et la menace d'attaques terroristes, les guerres, les épidémies ou les pandémies, les interventions de l'État et les avis aux voyageurs s'y rapportant, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet), les attaques visant la cybersécurité, les négociations collectives, les arbitrages, l'embauche, la formation et le maintien en poste du personnel, les conditions du secteur de l'aviation en général, la circulation aérienne, l'utilisation des télécommunications et des moyens de transport terrestre au détriment du transport aérien, la conjoncture des marchés financiers et de l'économie, la capacité de percevoir les redevances d'usage et de réduire les charges d'exploitation, le succès, ultimement, de notre placement dans une capacité de surveillance des aéronefs installée dans l'espace par l'intermédiaire d'Aireon LLC (« Aireon »), les variations des taux d'intérêt, les modifications des lois, y compris les changements fiscaux, les changements défavorables de la réglementation ou des poursuites et les litiges. Certains de ces risques et de ces incertitudes sont exposés dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de l'exercice 2021. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion traduisent nos attentes en date du 12 janvier 2022 et peuvent changer après cette date.

Nos énoncés prospectifs ont été formulés à partir des informations dont la Société dispose à l'heure actuelle. Compte tenu de l'évolution rapide des circonstances se rapportant à la pandémie de COVID-19 et au ralentissement économique en résultant, y compris l'apparition de nouveaux variants et la mise en œuvre de restrictions par l'État qui s'en est suivie, l'incertitude relative aux diverses hypothèses sous-jacentes à l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion est importante. Ces hypothèses portent notamment sur les répercussions de la COVID-19 et du taux de vaccination sur la circulation aérienne mondiale et domestique ainsi que sur le secteur de l'aviation à court terme; la probabilité que le redressement économique post-pandémie soit graduel ou inégal; la croissance à long terme de l'économie et le retour du désir de voyager donnant lieu ultérieurement à une augmentation de la demande de transport aérien; et l'absence d'autre événement important comme une catastrophe naturelle ou tout autre fléau qui pourrait se produire et avoir une incidence sur le cours normal des activités ou le contexte macroéconomique.

Les lecteurs du présent rapport de gestion sont priés de ne pas se fier indûment à tout énoncé prospectif. Nous déclinons toute intention ou toute obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif par suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Activités de NAV CANADA

Société du secteur privé sans capital social, NAV CANADA exploite le système de navigation aérienne civile (le « SNA ») du Canada. Nous sommes dotés d'installations dans l'ensemble du Canada et nous fournissons des services de navigation aérienne aux propriétaires et aux exploitants d'aéronefs, notamment des services de contrôle de la circulation aérienne, des services d'information de vol, des bulletins météorologiques, des services consultatifs d'aéroport, des services d'information aéronautique et des aides électroniques à la navigation, dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada.

L'activité principale de la Société consiste à gérer et à exploiter le SNA du Canada et les services connexes, et ce, d'une manière sécuritaire, efficiente et rentable, tant dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada que dans l'espace aérien international dont la responsabilité a été cédée au Canada en vertu d'ententes internationales.

Stratégie financière et réglementation des tarifs

Quand vient le temps d'établir de nouvelles redevances d'usage ou de réviser les redevances existantes, nous devons respecter les paramètres de la loi régissant nos activités, soit la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »), qui nous empêche d'établir les redevances d'usage à un montant supérieur à celui dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins financiers relativement à la prestation de services de navigation aérienne. Aux termes de ces principes, le conseil approuve le montant et le calendrier des modifications à apporter aux redevances d'usage. Le conseil approuve également le budget annuel de la Société, dans lequel les montants devant être recouvrés au moyen des redevances d'usage sont établis pour l'exercice suivant. Nous visons à inscrire aux états consolidés du résultat net des résultats financiers qui correspondent au seuil de rentabilité à la clôture de chaque exercice. Du fait des variations saisonnières et d'autres fluctuations des volumes de circulation aérienne attribuables notamment à la pandémie de COVID-19, et étant donné que la plupart de nos coûts sont fixes, nos résultats financiers trimestriels pourraient ne pas atteindre le seuil de rentabilité, après la comptabilisation des ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Cette situation est illustrée dans le tableau sous « SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS – Informations financières trimestrielles (non audité) ».

Comme il en a été fait mention au préalable, les redevances d'usage sont établies en fonction des besoins financiers de la Société, lesquels tiennent compte notamment des volumes estimatifs de circulation aérienne, des exigences réglementaires en regard de la prestation de services de navigation aérienne et des charges prévues. Étant donné que les produits et les charges réels vont différer de ces estimations, l'établissement des redevances futures nécessite le recours à des méthodes qui tiendront compte des écarts. Il est également nécessaire de pallier l'incidence immédiate des facteurs imprévisibles, principalement les fluctuations des volumes de circulation aérienne découlant d'événements imprévus. Le recours à un mécanisme de « stabilisation des tarifs » nous permet d'atteindre ces objectifs.

Nos états financiers tiennent compte de l'incidence de la réglementation des tarifs. C'est pourquoi le moment de la constatation de certains produits et charges diffère de celui qui serait autrement attendu de sociétés qui ne sont pas soumises à des lois de réglementation régissant le niveau de leurs redevances. À titre d'exemple, nous ajustons notre résultat net au moyen de virements au compte de stabilisation des tarifs ou provenant de celui-ci, en fonction des écarts par rapport aux montants qui ont été utilisés lors de l'établissement des redevances d'usage. Si nos produits réels devaient dépasser nos charges réelles, l'excédent serait inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs, et il serait remis aux clients au moyen des redevances d'usage futures. Réciproquement, si les produits réels devaient être inférieurs aux charges réelles, l'insuffisance serait inscrite comme un débit dans le compte de stabilisation des tarifs, et elle serait récupérée auprès des clients au moyen des redevances d'usage futures (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs »).

Par ailleurs, pour certaines transactions dont l'échéancier des flux de trésorerie diffère sensiblement du moment de la comptabilisation, la Société comptabilise des débits ou des crédits au titre des comptes de report réglementaires afin d'ajuster la comptabilisation pour tenir compte de la période au cours de laquelle ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs lorsque les montants doivent être réalisés en trésorerie.

Lorsque nous établissons le niveau des redevances d'usage, nous prenons en considération les besoins financiers actuels et futurs de la Société (se reporter aux rubriques « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs »).

Notre stratégie financière consiste à nous acquitter de notre mandat à l'égard des services essentiels tout en maintenant une situation financière solide, reflétée en partie par les cotes de crédit élevées que nous obtenons sur les marchés financiers. Pour maintenir cette solide situation, il convient de recourir à des méthodes prudentes qui assurent un équilibre entre les intérêts de nos principales parties intéressées tout en respectant nos obligations réglementaires et contractuelles.

Faits saillants financiers

Résultats d'exploitation du trimestre clos le 30 novembre 2021

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2021	2020	Variation ($)
Produits	345 $	202 $	143 $
Charges d'exploitation	337	309	28
Autres (produits) et charges	24	31	(7)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(16)	(138)	122
Mouvement net des comptes de report réglementaires[1)]			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts favorables par rapport aux niveaux prévus	(80)	(32)	(48)
Ajustement approuvé initial[2)]	21	74	(53)
	(59)	42	(101)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires :			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	26	26	-
Autres avantages du personnel	-	(1)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(7)	(2)	(5)
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1)	3	(4)
	18	26	(8)
	(41)	68	(109)
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(57) $	(70) $	13 $

1) Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) ».

2) Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité, après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, le conseil a approuvé un budget pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2022 (l'« exercice 2022 ») qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 85 $ (295 $ pour l'exercice 2021), qui est apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2021

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 16 $ au cours du trimestre clos le 30 novembre 2021 (diminution de 369 $ pour le trimestre clos le 30 novembre 2020) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles positifs de 18 $ (flux de trésorerie disponibles négatifs de 146 $ pour le trimestre clos le 30 novembre 2020), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR (principes comptables généralement reconnus). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures définies en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement, les investissements dans les actifs réglementaires, les investissements dans Aireon, les autres placements sous forme de participations, ainsi que les paiements sur le principal des obligations locatives. La direction accorde de l'importance à cette mesure, car elle permet d'évaluer l'incidence de son programme d'investissement sur les ressources financières de la Société.

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2021	2020	Variation ($)[1)]
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	43 $	(131) $	174 $
Investissement	(26)	(14)	(12)
Financement	(1)	(224)	223
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	16	(369)	385
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	319	689	(370)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	335 $	320 $	15 $
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation[2)]	43 $	(131) $	174 $
Dépenses d'investissement[2)]	(23)	(17)	(6)
Investissement dans les actifs réglementaires[2)]	(1)	(1)	–
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles[2)]	–	4	(4)
Paiement au titre des obligations locatives[2)]	(1)	(1)	–
Flux de trésorerie disponibles	18 $	(146) $	164 $

1) Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2) Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022.

Situation financière au 30 novembre 2021

Le tableau qui suit montre les variations importantes de nos actifs, de nos passifs et de nos comptes de report réglementaires entre le 31 août 2021 et le 30 novembre 2021.

	30 novembre 2021	31 août 2021	Variation ($)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	335 $	319 $	16 $
Débiteurs et autres	123	106	17
Placements	74	73	1
Actifs détenus en vue de la vente	7	–	7
Prêts	5	–	5
Autres	9	10	(1)
	553	508	45
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	712	717	(5)
Immobilisations incorporelles	770	780	(10)
Placement sous forme d'actions privilégiées	306	299	7
Créances à long terme	103	116	(13)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	7	(7)
	1 891	1 919	(28)
Total des actifs	2 444	2 427	17
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	1 716	1 753	(37)
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	4 160 $	4 180 $	(20) $
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	203 $	204 $	(1) $
Partie courante de la dette à long terme	25	25	–
Produits différés	3	8	(5)
Autres	3	3	–
	234	240	(6)
Passifs non courants			
Dette à long terme	2 487	2 487	–
Avantages du personnel	1 295	1 266	29
Passif d'impôt différé	12	12	–
Autres	10	1	9
	3 804	3 766	38
Total des passifs	4 038	4 006	32
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)	(29)	28	(57)
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	151	146	5
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	4 160 $	4 180 $	(20) $

Pour une analyse des variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie depuis le 31 août 2021, se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 ».

Les variations des actifs détenus en vue de la vente et de la participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence sont liées au placement de la Société dans Searidge Technologies Inc. (« Searidge »). Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières » pour obtenir plus d'information.

Les variations des créances à court et à long termes s'expliquent d'abord et avant tout par la réception de paiements reportés accordés dans le cadre de l'augmentation des redevances d'usage qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2020. Les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage apportée au cours de l'exercice 2021 de la Société pouvaient être reportés et doivent être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices de la Société. Un cinquième de la portion reportée de l'augmentation des redevances d'usage devient exigible auprès des clients au cours de l'exercice 2022.

La variation des passifs non courants au titre des avantages du personnel découle de l'effet du coût des prestations pour services rendus au cours de la période, des charges financières nettes et des cotisations à chacun des régimes d'avantages de la Société.

Les immobilisations incorporelles reflètent l'incidence du changement de méthode comptable de la Société en ce qui a trait aux accords d'infonuagique. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ».

Nous planifions nos activités de façon à atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier à la clôture de chaque exercice, après la couverture des charges au moyen des redevances d'usage et des autres sources de produits, et après les ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Par conséquent, le solde du compte des résultats non distribués s'est établi au même montant à la clôture de chacun des exercices, soit à 28 $. Tout écart par rapport à ce montant à la clôture d'une période intermédiaire découle des variations saisonnières ou d'autres fluctuations des produits et des charges. Le solde des résultats non distribués (du déficit) au 30 novembre 2021 correspond à la perte jusqu'à cette date.

Principales questions financières[1]

Les éléments suivants ont eu une incidence considérable sur la situation financière de la Société.

1. Circulation aérienne et redevances d'usage

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols facturables, la taille des aéronefs et les distances parcourues dans l'espace aérien canadien ainsi que les redevances perçues en fonction des mouvements dans l'espace aérien), ont augmenté de 68,7 % en regard du premier trimestre de l'exercice 2021. Les unités de redevances pondérées ont toutefois fléchi de 30,1 % par rapport à celles enregistrées avant la pandémie au cours de la période correspondante de l'exercice clos le 31 août 2019 (l'« exercice 2019 »).

[1] Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

Malgré les signes positifs de reprise de la circulation aérienne observés au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la demande future de transport demeure incertaine compte tenu de l'apparition de nouveaux variants et de l'évolution des restrictions gouvernementales en matière de voyages au Canada et ailleurs dans le monde. Nous jaugeons constamment nos besoins financiers ainsi que la circulation aérienne et nous mettons à jour régulièrement nos prévisions financières pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture économique.

2. Actifs détenus en vue de la vente

Au 30 novembre 2021, le placement de la Société dans Searidge était classé comme étant détenu en vue de la vente à sa valeur comptable de 7 $ (participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 7 $ au 31 août 2021), puisqu'il était hautement probable que ce placement soit recouvré au moyen de sa vente.

Dans le cadre de la vente à venir, le prêt à Searidge de 5 $ a été transféré dans les actifs courants au 30 novembre 2021 (3 $ classés dans les créances à long terme au 31 août 2021).

La vente du placement de la Société dans Searidge a été conclue en décembre 2021 et le prêt de la Société à Searidge a alors été remboursé.

3. Compte de stabilisation des tarifs

Au 30 novembre 2021, le compte de stabilisation des tarifs affichait un solde débiteur de 597 $ (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs »).

Le solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs a diminué de 59 $ en raison d'écarts nets favorables de 80 $ par rapport aux résultats prévus, neutralisés en partie par l'ajustement approuvé initial de 21 $ apporté au compte de stabilisation des tarifs en raison de l'insuffisance prévue pour l'exercice 2022. Les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs sont décrits à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des produits par catégories. La notice annuelle de l'exercice 2021 et les notes afférentes aux états financiers de l'exercice 2021 fournissent davantage de renseignements sur les différentes catégories de nos redevances d'usage.

	Trimestres clos les 30 novembre			
	2021	2020	Variation ($)	Variation (%)
Redevances de survol	167 $	104 $	63 $	61 %
Redevances d'aérogare	122	69	53	77 %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	12	5	7	140 %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	20	11	9	82 %
Total des redevances d'usage	321	189	132	70 %
Autres produits[1)]	24	13	11	85 %
	345 $	202 $	143 $	71 %

1) Les autres produits comprennent les contrats de services et de développement, les produits liés au centre de conférence, à savoir le CENTRE NAV, qui est situé à Cornwall, en Ontario, la vente de publications liées à l'aéronautique civile, de même que d'autres produits divers.

Les produits tirés des redevances d'usage pour le premier trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 132 $ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2021, essentiellement du fait de l'allègement des restrictions de voyage et de l'augmentation de la demande des consommateurs. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la Société a constaté une hausse des volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, de 68,7 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les autres produits ont augmenté de 11 $ pour le premier trimestre de l'exercice 2022 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2021, ce qui traduit surtout le moment de l'atteinte de certains jalons et la comptabilisation de produits à l'égard d'un contrat de services et de développement d'envergure visant la vente de solutions technologiques de gestion de la circulation aérienne.

Circulation aérienne

Les volumes de circulation aérienne (calculés en unités de redevances pondérées) du premier trimestre de l'exercice 2022 reflètent toujours l'incidence négative persistante de la pandémie de COVID-19. Bien que les volumes de circulation aérienne aient augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice 2021, ils demeurent nettement inférieurs à ceux enregistrés avant la pandémie au cours de l'exercice 2019.

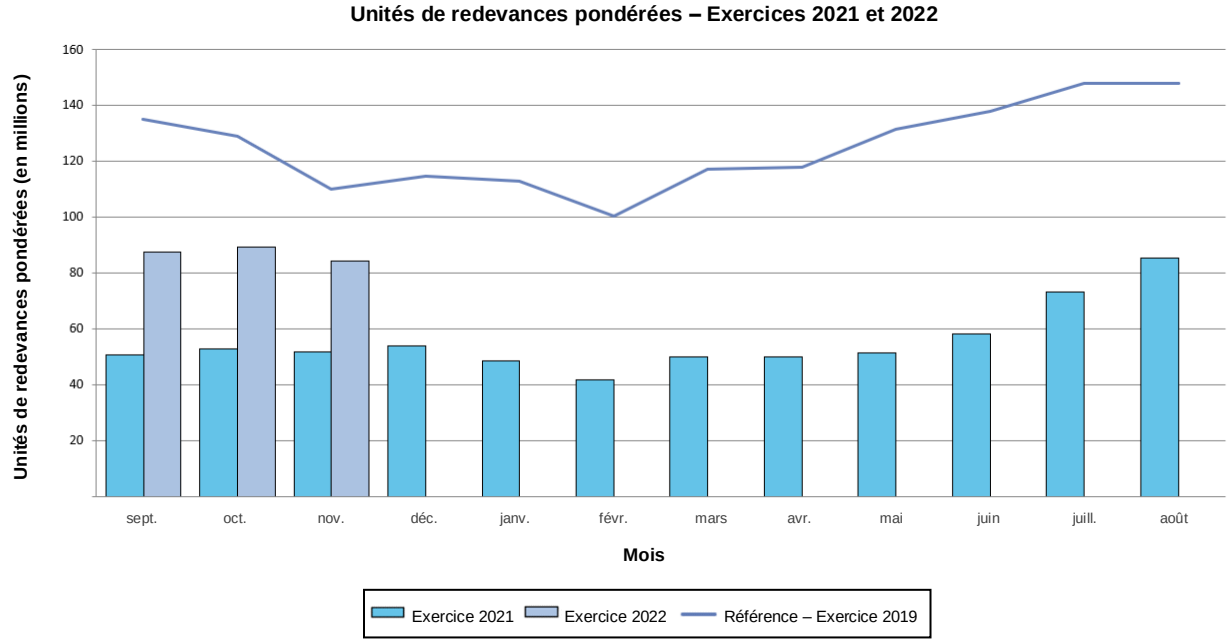

Les volumes futurs de circulation aérienne peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment la vitesse à laquelle s'effectuera le rétablissement de la circulation aérienne après la pandémie de COVID-19, la proportion de la population qui est pleinement vaccinée, les nouveaux variants de la COVID-19, d'autres épidémies ou pandémies, le taux de croissance ou de ralentissement de l'économie, les variations de la demande de transport aérien ou de la disposition des voyageurs à utiliser le transport aérien, les niveaux d'utilisation de la capacité des aéronefs, les prix du carburant, les changements apportés aux activités des transporteurs aériens et à leurs façons de faire, les conditions du secteur de l'aviation en général, la concurrence entre les transporteurs aériens, la restructuration et l'insolvabilité de compagnies aériennes, les activités terroristes, l'incertitude géopolitique, les interventions gouvernementales, les restrictions de voyage et les fermetures de frontières appliquées au transport par voie aérienne, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet) et les tendances démographiques.

Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 30 novembre			
	2021	2020	Variation ($)	Variation (%)
Salaires et avantages du personnel	228 $	204 $	24 $	12 %
Services techniques	41	38	3	8 %
Installations et entretien	14	15	(1)	(7 %)
Amortissements	37	39	(2)	(5 %)
Autres	17	13	4	31 %
	337 $	309 $	28 $	9 %

Les charges au titre des salaires et des avantages du personnel ont augmenté de 24 $ pour le premier trimestre de l'exercice 2022 par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2021, en raison surtout de la hausse des charges liées aux heures supplémentaires et de la diminution de la somme reçue au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), le programme ayant pris fin le 23 octobre 2021, facteurs neutralisés en partie par la baisse des indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail du fait des réductions de l'effectif survenues au cours de l'exercice 2021.

Bien que nos charges d'exploitation aient été stables historiquement, la gestion des dépenses reste prioritaire pour la Société, surtout en ce qui concerne les dépenses discrétionnaires. Les efforts de restructuration consentis au premier semestre de l'exercice 2021 ont permis de commencer à réaliser des économies dès le troisième trimestre de l'exercice 2021. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, ces économies ont été contrées par la comptabilisation d'une charge liée à la compression relativement aux régimes de retraite et par la hausse des charges liées aux heures supplémentaires attribuable à l'augmentation des volumes de circulation aérienne et aux ressources nécessaires pendant la période estivale pour remplacer celles qui étaient en congé. Bien que les efforts de restructuration aient continué à générer des économies, au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, ces économies ont été compensées par la hausse des charges liées aux heures supplémentaires attribuable à l'augmentation des volumes de circulation aérienne et aux remplacements d'employés en congé.

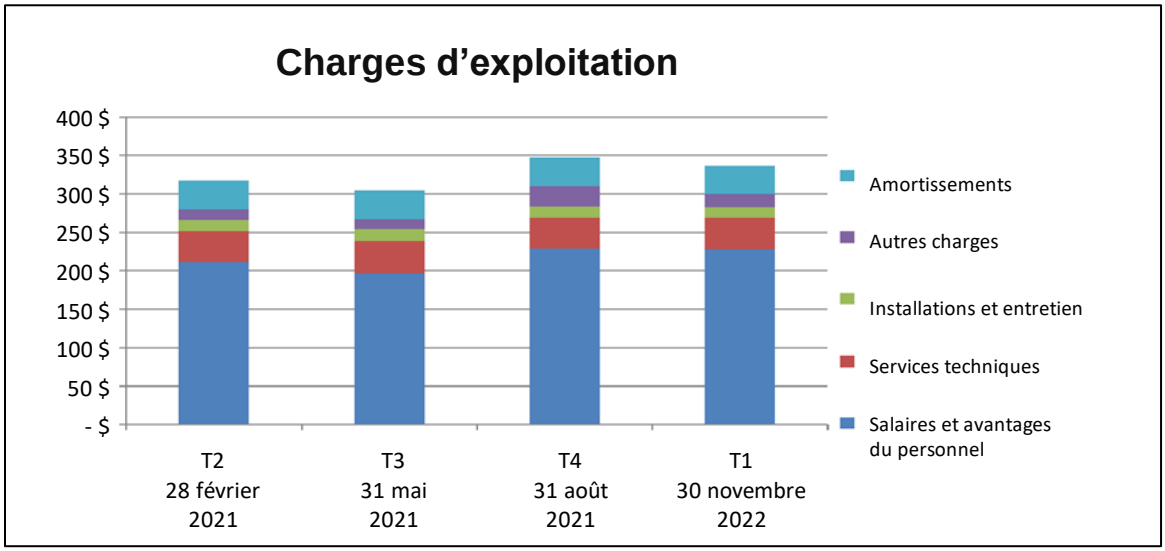

Autres (produits) et charges

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2021	2020	Variation ($)
Produits financiers			
Produits d'intérêts	– $	(1) $	(1) $
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net[1)]			
Placement sous forme d'actions privilégiées	(3)	(3)	–
Total des produits financiers	(3)	(4)	(1)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	9	14	5
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	21	23	2
Autres (profits) et pertes			
(Profits) et pertes de change	(4)	1	5
Autres	1	(3)	(4)
	(3)	(2)	1
	24 $	31 $	7 $

1) La variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprend les produits d'intérêts et de dividendes liés à ces actifs financiers.

La diminution de 5 $ des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel pour le premier trimestre de l'exercice 2022 en comparaison de celles de la période correspondante de l'exercice 2021 découle en grande partie de l'augmentation des produits d'intérêts, atténuée par la baisse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation des taux d'actualisation appliqués au 31 août 2021 par rapport au 31 août 2020.

Les profits de change se sont établis à 4 $ au premier trimestre de l'exercice 2022, contre des pertes de 1 $ pour la période correspondante de l'exercice 2021, en raison surtout de l'effet de la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain sur le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) représente l'ajustement comptable réglementaire, y compris le mécanisme de stabilisation des tarifs, visant à ajuster la comptabilisation de certaines transactions pour tenir compte des périodes au cours desquelles ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs.

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2021	2020	Variation ($)
Compte de stabilisation des tarifs[1)]	(59) $	42 $	(101) $
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	26	26	–
Autres avantages du personnel	–	(1)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(7)	(2)	(5)
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1)	3	(4)
	(41) $	68 $	(109) $

1) Le tableau figurant ci-après sous la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs » présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

La variation du mouvement net avant impôt de 7 $ des comptes de report réglementaires au titre du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 2 $ pour la période correspondante de l'exercice 2021, s'explique surtout par l'incidence des variations de change sur le placement.

Le mouvement net du compte de report réglementaire au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1 $ pour le premier trimestre de l'exercice 2022 s'explique par le recul de la provision pour pertes de crédit attendues, car la Société reçoit des paiements au titre des redevances d'usage reportées au cours de l'exercice 2021. La provision a initialement été constituée au premier trimestre de l'exercice 2021, les clients ayant choisi de reporter le paiement.

Mouvements du compte de stabilisation des tarifs

Notre mécanisme de stabilisation des tarifs et la méthode de comptabilisation utilisée à cette fin sont décrits au début du présent rapport de gestion et dans les notes 1 et 7 afférentes à nos états financiers de l'exercice 2021. Le tableau qui suit présente les mouvements nets du compte de stabilisation des tarifs.

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2021	2020	Variation ($)
Solde débiteur à l'ouverture de la période	(656) $	(255) $	(401) $
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits supérieurs aux prévisions	79	8	71
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	–	16	(16)
Autres (produits) et charges inférieurs aux prévisions	5	2	3
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	(4)	6	(10)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	80	32	48
Ajustement approuvé initial	(21)	(74)	53
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans le résultat net	59	(42)	101
Solde débiteur à la clôture de la période	(597) $	(297) $	(300) $

Le mouvement net de 59 $ du compte de stabilisation des tarifs au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 s'explique par ce qui suit :

- le fait que les produits se sont situés au-dessus des prévisions, soit 79 $ de plus, en raison essentiellement des volumes de circulation aérienne supérieurs aux prévisions;
- le fait que les autres charges se sont situées au-dessous des prévisions, soit 5 $ de moins, en raison essentiellement des profits de change nets de 4 $ sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;

partiellement compensés par :

- l'ajustement prévu de 21 $, qui correspond à la part du premier trimestre de l'exercice 2022 de la perte nette annuelle anticipée de 85 $ au moment où le budget de l'exercice 2022 a été approuvé;
- le mouvement net des autres comptes de report réglementaires, qui a été inférieur de 4 $ aux prévisions, du fait essentiellement du report des profits de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs

Comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs », la Société fait des suivis trimestriels et tient compte notamment des éléments suivants lors de l'établissement des redevances d'usage :

a) les chiffres réels et les prévisions en matière de circulation aérienne;

b) les besoins financiers et les besoins en matière d'exploitation de la Société, y compris le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs et la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et peuvent être réduites;

c) le recouvrement en trésorerie des cotisations aux régimes de retraite;

d) les mises à jour de nos prévisions financières, de nos obligations financières et celles au titre du service de la dette, ainsi que des ratios de couverture financière qui en découlent.

Le tableau qui suit présente le solde du compte de stabilisation des tarifs ainsi que les cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement.

	30 novembre 2021	31 août 2021	Variation ($)
Solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs	597 $	656 $	(59) $
Cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement	34 $	34 $	– $

Perspectives financières[2]

Les résultats consolidés annuels projetés à l'heure actuelle de la Société avant la stabilisation des tarifs pour l'exercice 2022 par rapport aux résultats réels de l'exercice 2021 n'ont pas changé par rapport à ceux présentés dans notre rapport de gestion de l'exercice 2021. La demande future de transport demeure incertaine compte tenu de l'apparition de nouveaux variants et de l'évolution des restrictions gouvernementales en matière de voyages au Canada et ailleurs dans le monde. Même si nous affichons toujours un optimisme prudent, nous continuons d'aborder les dépenses de manière avisée.

Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie

Au cours d'un exercice, les produits trimestriels tirés des redevances d'usage refléteront les fluctuations saisonnières et les autres variations que subit le secteur du transport aérien et, par conséquent, nos résultats nets varieront d'un trimestre à l'autre. Notre mandat stipule que nous devons atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier, de sorte que le ratio prévu de couverture par le bénéfice, qui correspond au bénéfice avant les intérêts divisé par les charges d'intérêts, doit se rapprocher de 1:1. Toutefois, en raison du caractère saisonnier de nos activités, nos produits peuvent entraîner un ratio de couverture par le bénéfice inférieur à 1:1 pour toute période intermédiaire.

[2] Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

Pour la période de douze mois close le 30 novembre 2021, la Société a affiché un bénéfice net de 13 $. Nos charges d'intérêts se sont élevées à 87 $. Le bénéfice consolidé (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts s'est établi à 100 $, ce qui correspond à 1,15 fois nos exigences en matière d'intérêts pour cette période et est conforme à notre ratio cible de couverture par le bénéfice de 1:1. La dotation aux amortissements pour cette période s'est élevée à 150 $. Notre ratio de couverture par les flux de trésorerie s'est établi à 2,87 fois nos exigences en matière d'intérêts pour la période.

Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont présentés aux termes du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société calcule le ratio de couverture par le bénéfice en se fondant sur le bénéfice avant intérêts sur les passifs financiers au coût amorti (charges d'intérêts) divisé par les charges d'intérêts. Le ratio de couverture par les flux de trésorerie correspond au bénéfice (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts et les amortissements divisé par les charges d'intérêts. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, NAV CANADA, à l'exclusion de ses filiales, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu et, en conséquence, aucune déduction n'a été faite au titre de l'impôt sur le revenu. Après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôt sur le résultat liée à nos filiales assujetties à l'impôt est négligeable.

Nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien aux termes de notre acte de fiducie cadre, et nous sommes assujettis à des clauses restrictives visant les biens liquides aux termes de notre acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, clauses aux termes desquelles les biens liquides maintenus doivent couvrir les intérêts sur les emprunts pour une période de 12 mois ainsi que 25 % de nos charges annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 30 novembre 2021, nous respections toutes les exigences de nos actes de fiducie à l'égard de nos titres d'emprunt. La Société a obtenu une dispense temporaire de ses obligations stipulées dans les clauses restrictives concernant les taux et dans certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, selon le cas, pour les exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les membres de sa haute direction, les filiales, les coentreprises, les entreprises associées et les régimes de retraite agréés de son personnel. Les transactions conclues avec ces parties liées ne diffèrent pas sensiblement de celles présentées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021, à l'exception de celles indiquées à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Actifs détenus en vue de la vente ».

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Informations financières trimestrielles (non audité)

	Trimestres clos les			
	T1 30 novembre 2021	T4 31 août 2021	T3 31 mai 2021	T2 28 février 2021
Produits	345 $	293 $	196 $	179 $
Charges d'exploitation	337	348	305	317
Autres (produits) et charges	24	19	86	40
	(16)	(74)	(195)	(178)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	–	–	(9)	2
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(16)	(74)	(186)	(180)
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	(59)	159	119	81
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	18	34	75	42
	(41)	193	194	123
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(57) $	119 $	8 $	(57) $

	Trimestres clos les			
	T1 30 novembre 2020	T4 31 août 2020	T3 31 mai 2020	T2 29 février 2020
Produits	202 $	155 $	159 $	322 $
Charges d'exploitation	309	264	351	387
Autres (produits) et charges	31	56	129	25
	(138)	(165)	(321)	(90)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	(1)	(27)	–
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(138)	(164)	(294)	(90)
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	42	177	169	2
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	26	48	111	38
	68	225	280	40
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(70) $	61 $	(14) $	(50) $

Analyse des résultats trimestriels

Les variations trimestrielles des produits observées dans le passé découlaient essentiellement des fluctuations saisonnières. Habituellement, les produits sont plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août) en raison de l'intensification de la circulation aérienne pendant les mois d'été, et les volumes de circulation aérienne les plus faibles sont enregistrés au cours du deuxième trimestre (de décembre à février). La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. Même s'il est possible que la variation saisonnière de la demande observée normalement se produise au cours de l'exercice 2022, son incidence sera vraisemblablement atténuée. Malgré les signes positifs de reprise de la circulation aérienne observés au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la demande future de transport demeure incertaine compte tenu de l'apparition de nouveaux variants et de l'évolution des restrictions gouvernementales en matière de voyages au Canada et ailleurs dans le monde.

La plupart de nos charges d'exploitation sont engagées uniformément tout au long de l'exercice. La Société ne cesse de revoir, de surveiller et de gérer ses dépenses, demeurant en bonne posture pour participer au redressement postpandémique du transport aérien tout en investissant stratégiquement dans l'avenir à long terme de la Société. Nous continuons d'assurer le maintien du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel ainsi que la sûreté et le bien-être de nos employés.

Les autres (produits) et charges fluctuent essentiellement en raison des éléments suivants :

- les ajustements de la juste valeur à l'égard des placements, y compris le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui varient selon des facteurs liés au marché et l'évolution des prévisions quant aux pertes sur créances;
- les variations des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel en raison des variations des taux d'actualisation;
- les variations des (profits) ou pertes de change en raison du raffermissement ou du fléchissement du dollar canadien comparativement aux devises dans lesquelles transige la Société, soit essentiellement le dollar américain.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) fluctue en raison surtout de ce qui suit :

- les variations du compte de stabilisation des tarifs fondées sur les écarts par rapport aux résultats prévus et l'ajustement initial approuvé;
- le recouvrement des cotisations au titre du déficit de solvabilité des régimes de retraite effectuées;
- les variations des cotisations et charges liées aux régimes de retraite du personnel;
- les variations des autres avantages du personnel, y compris les résultats favorables ou défavorables du régime d'ILD ainsi que les exigences en matière de capitalisation;
- les variations du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt;
- les variations de l'impôt sur le résultat;
- les variations des pertes de crédit attendues.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 présente notre façon de gérer notre trésorerie et nos sources de financement. Nous n'avons pas modifié cette approche au cours du trimestre clos le 30 novembre 2021.

Au 30 novembre 2021, les liquidités dont nous disposions se composaient d'un montant de 335 $ en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'un montant de 848 $ disponible aux termes de nos facilités de crédit consenties à des fins générales. De plus, nous disposions de facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite de 804 $ dont une tranche de 185 $ était inutilisée (se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement »).

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2021

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2021	2020	Variation ($)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	43 $	(131) $	174 $
Investissement	(26)	(14)	(12)
Financement	(1)	(224)	223
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	16	(369)	385
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	319	689	(370)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	335 $	320 $	15 $
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	43 $	(131) $	174 $
Dépenses d'investissement[1)]	(23)	(17)	(6)
Investissement dans les actifs réglementaires[1)]	(1)	(1)	–
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles[1)]	–	4	(4)
Paiement au titre des obligations locatives[1)]	(1)	(1)	–
Flux de trésorerie disponibles	18 $	(146) $	164 $

1) Se reporter aux tableaux des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022.

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 16 $ au cours du trimestre clos le 30 novembre 2021 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles positifs de 18 $. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 ».

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 43 $, en comparaison de sorties de trésorerie de 131 $ pour la période correspondante de l'exercice 2021. L'écart de 174 $ s'explique principalement par l'augmentation de 177 $ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable à la reprise de la circulation aérienne et aux remboursements de paiements des redevances d'usage auparavant reportés, par la baisse de 18 $ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs ainsi que par le recul de 8 $ des cotisations aux régimes de retraite au titre des services rendus au cours de la période, facteurs neutralisés en partie par la diminution de 28 $ des sommes reçues aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 26 $, en comparaison de 14 $ pour la période correspondante de l'exercice 2021. La variation de 12 $ s'explique par l'augmentation de 6 $ des dépenses d'investissement, par la baisse de 4 $ du produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles et par les prêts additionnels de 2 $ consentis à Searidge.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 1 $, en comparaison de 224 $ pour la période correspondante de l'exercice 2021. L'écart de 223 $ est attribuable aux remboursements sur la facilité de crédit consortiale de la Société au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, alors qu'aucune opération de la sorte n'a eu lieu au cours du premier trimestre de l'exercice 2022.

Liquidités et stratégie de financement

Nos liquidités et notre stratégie de financement n'ont pas changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

Nous sommes exposés à un risque de refinancement lié à l'échéance de nos obligations et billets, y compris le versement annuel de principal de 25 $ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2. Nous atténuons ce risque en nous assurant que nous avons accès à des facilités de crédit consenties d'un montant suffisant pour couvrir nos besoins de refinancement en cas de perturbation temporaire des marchés financiers ou d'accès bloqué aux marchés pour toute raison.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes de même que de facilités de lettres de crédit distinctes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite. Au 30 novembre 2021, les facilités de crédit étaient utilisées comme suit.

Facilités de crédit à des fins générales :	
Facilité de crédit conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes[1), 2)]	850 $
Moins : les lettres de crédit en cours à d'autres fins[2)]	2
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	848
Moins : les sommes affectées au fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien[3)]	257
Fonds pouvant être utilisés sans restriction	591 $
Facilités de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite :	
Facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite[4)]	804 $
Moins : les lettres de crédit en cours aux fins de capitalisation des régimes de retraite[4)]	619
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	185 $

1) La facilité de crédit de la Société consentie par un consortium d'institutions financières canadiennes d'un montant de 850 $ est constituée de deux tranches de montants égaux échéant le 26 mars 2024 et le 26 mars 2026, respectivement. La convention relative à la facilité de crédit prévoit des emprunts à divers taux d'intérêt fondés sur certains taux de référence, plus précisément le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires au Canada, ainsi que sur la cote de crédit de la Société au moment du prélèvement. La Société est tenue de payer des commissions d'engagement qui sont tributaires de sa cote de crédit. Au 30 novembre 2021, la Société respectait les clauses restrictives de la facilité de crédit.

2) Au 30 novembre 2021, un montant de 2 $ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non engagée. En lien avec cette facilité, une attribution de 25 $ auprès d'une institution financière canadienne a été effectuée aux termes de la facilité de crédit consentie de 850 $.

3) Le fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien peut servir à régler les charges d'exploitation et d'entretien, au besoin (se reporter également à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques – Fonds de réserve et instruments financiers »).

4) Les facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite comportent quatre facilités auprès d'institutions financières canadiennes, dont une tranche de 400 $ arrivera à échéance le 31 décembre 2022 et une tranche de 410 $ arrivera à échéance le 31 décembre 2023, à moins qu'elles ne soient prorogées.

Le tableau qui suit présente les éléments de notre dette à long terme, de nos liquidités et de nos placements.

	30 novembre 2021	31 août 2021
DETTE À LONG TERME		
Obligations et billets à payer		
Aux termes de l'acte de fiducie cadre	400 $	400 $
Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale	2 125	2 125
	2 525	2 525
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés	(13)	(13)
Total des obligations et billets à payer	2 512	2 512
Moins la partie courante de la dette à long terme	(25)	(25)
Total de la dette à long terme	2 487 $	2 487 $
LIQUIDITÉS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	335 $	319 $
Fonds de réserve pour le service de la dette	74	73
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	848	848
Total des liquidités	1 257 $	1 240 $

Cotes de crédit

Les cotes de crédit suivantes ont été attribuées aux titres d'emprunt de la Société.

Agences de notation	Titres de premier rang	Billets d'obligation générale	Perspective
Moody's Investors Service (Moody's)	Aa2	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	AA-	A+	Stable

Le 6 décembre 2021, S&P a revu la perspective accordée à la Société, la portant de négative à stable, et a confirmé que la Société conservait la cote de AA- quant aux titres de créance à long terme et aux titres de créance de premier rang garantis, ainsi que la cote de A+ pour les titres de créance subordonnés.

La perspective stable reflète l'opinion de S&P selon laquelle les principaux paramètres financiers de NAV CANADA s'amélioreront considérablement au cours des deux prochaines années, à mesure que la circulation aérienne reviendra aux niveaux d'avant la pandémie.

Les cotes de crédit attribuées par Moody's sont les mêmes que celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

Besoins en trésorerie

Les renseignements suivants à l'égard de nos obligations contractuelles et autres engagements résument certaines des exigences liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement qui nous incombent et qui ont changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente une répartition des obligations contractuelles au 30 novembre 2021 pour les cinq prochains exercices et par la suite. Le total des obligations contractuelles exclut les engagements relatifs à des biens et des services dans le cours normal des activités. Sont également exclus les autres passifs à long terme du fait principalement de l'incertitude quant au calendrier des flux de trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie.

	Paiements à effectuer pour les exercices qui seront clos les 31 août						
	Total	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite
Passifs dérivés	1 $	1 $	– $	– $	– $	– $	– $
Dette à long terme (y compris la partie courante)[1), 2)]	2 525	25	25	225	25	325	1 900
Paiements d'intérêts[2)]	1 384	56	80	78	75	72	1 023
Engagements en capital	113	52	14	12	8	5	22
Obligation locative	2	2	–	–	–	–	–
Obligation locative future[3)]	59	–	2	3	3	3	48
Engagement de prêt à une partie liée[4)]	14	14	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	4 098 $	150 $	121 $	318 $	111 $	405 $	2 993 $

1) Les paiements représentent un principal de 2 525 $. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'aussi augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 13 afférente aux états financiers annuels de 2021.

3) La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 $ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

4) La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 14 $ CA (11 $ US).

Les lettres de crédit de la Société sont analysées à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Gestion du capital

L'approche et les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 de la Société.

Instruments financiers et gestion des risques

Fonds de réserve et instruments financiers

Aux termes de l'acte de fiducie cadre, nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien. Nous sommes également tenus de conserver un certain montant de biens liquides aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Les exigences au titre du fonds de réserve pour le service de la dette et du fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien sont les mêmes que celles décrites dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021 de la Société. Ces risques et la gestion par la Société de son exposition à ces risques n'ont pas changé significativement au cours du trimestre clos le 30 novembre 2021, à l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Couverture d'assurance

Notre programme d'assurance-responsabilité pour l'aviation a été renouvelé le 15 novembre 2021 pour une période de un an. Cette police d'assurance couvre l'ensemble de nos responsabilités envers des tiers en ce qui a trait au SNA. La Société est aussi couverte par d'autres types de polices d'assurance que la direction juge appropriées compte tenu de la nature de nos activités. Cette assurance n'entraîne pas de coûts considérables pour la Société.

La Société est tenue par contrat d'indemniser le gouvernement du Canada à l'égard de toute perte qu'il subirait ou qui lui serait réclamée, et qui est couverte par l'assurance responsabilité applicable à l'aviation de la Société.

Procédures judiciaires

La Société est partie à certaines procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures aura une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans les états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022 figurent à la note 3 afférente aux états financiers annuels de l'exercice 2021, à l'exception du changement de méthode comptable décrit ci-après. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées.

- Coûts de mise en œuvre d'accords de logiciels-services (ou d'infonuagique)

  Dans la foulée de la décision relative au programme de travail de l'IFRS Interpretations Committee portant sur les coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord d'infonuagique (IAS 38), la Société a revu sa méthode comptable liée aux coûts de mise en œuvre d'accords d'infonuagique. La Société a apprécié si ces coûts donnaient lieu à une immobilisation incorporelle logicielle contrôlée par la Société et, lors de l'application des directives prévues dans la décision relative au programme de travail, il a été déterminé que ces coûts ne donnaient généralement pas lieu à un tel actif. Par conséquent, les coûts de mise en œuvre d'accords d'infonuagique sont comptabilisés dans les charges d'exploitation dans les états du résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

  En sa qualité de régulateur de tarifs, le conseil a approuvé la création de soldes de comptes de report réglementaires à l'égard de ces coûts. Ces soldes seront recouvrés progressivement par le biais de leur amortissement sur la durée des accords d'infonuagique.

  Ces changements ont été appliqués sur une base rétrospective.

  En raison de ce changement de méthode comptable, les immobilisations incorporelles ont diminué de 39 $ et les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires ont augmenté de 39 $ au 31 août 2021 par rapport aux montants présentés antérieurement. Après application de la comptabilité des activités à tarifs réglementés, ce changement n'a eu aucune incidence nette sur le résultat net.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

L'établissement des états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022 exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et ils sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers de l'exercice 2021.

Les principales estimations comptables et les jugements significatifs formulés lors de l'établissement des états financiers du premier trimestre de l'exercice 2022 de la Société sont conformes à ceux qui ont été formulés lors de l'établissement de nos états financiers de l'exercice 2021 et qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2021.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'est survenu dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de la Société au cours du trimestre clos le 30 novembre 2021 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.